

J'ai une autre pétition très semblable aux premières. Elle est signée par 17 personnes âgées, membres du Club d'âge d'or de Saint-Eugène, situé dans la circonscription fédérale de Glengarry-Prescott-Russell qui est fort bien représentée par mon collègue à ma droite. Ces pétitionnaires demandent au gouvernement de veiller à ce que le projet C-26 ne contienne aucune disposition discriminatoire et à ce qu'il s'applique à toutes les personnes âgées.

J'ai une autre pétition provenant du Club d'âge d'or de Treadwell, situé dans la circonscription fédérale de Glengarry-Prescott-Russell. Ces pétitionnaires demandent au premier ministre (M. Mulroney) et au gouvernement conservateur de veiller à ce que le projet de loi C-26 ne contienne aucune disposition discriminatoire à l'égard des personnes âgées. Les citoyens âgés ont contribué énormément à...

M. le Président: Je pense que le député est loin de nous faire un résumé et qu'il se lance plutôt dans un discours sur une question sans doute importante, mais il s'agit néanmoins d'un discours.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je suis heureux de vous entendre dire qu'il s'agit d'une question importante. C'est pour cette raison que mes collègues et moi-même avons présenté plusieurs pétitions.

La dernière que je désire présenter aujourd'hui est signée par 36 résidents membres du Club d'âge d'or de Wendover, dans la circonscription fédérale de Glengarry-Prescott-Russell. Ces 36 personnes âgées sont profondément bouleversées par les dispositions discriminatoires du projet de loi C-26 et elles demandent au gouvernement fédéral de veiller à ce qu'elles soient éliminées.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 326.

[Texte]

LE CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT (PETITES ENTREPRISES)

Question n° 326—**M. Gagliano:**

Des fonctionnaires ont-ils été détachés au cabinet du ministre d'État (Petites entreprises) et, dans l'affirmative, combien et, dans chaque cas, quel est le traitement de l'intéressé(e)?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): En date du 15 avril 1985, un seul fonctionnaire, à l'intérieur d'une échelle salariale variant entre \$42,789-\$48,076.

[Français]

M. McDermid: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

Pêcheries—Loi

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

[Traduction]

M. Nunziata: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a quelques semaines j'ai présenté environ 240 questions concernant l'affaire «MacKay-Hatfield». De ce côté de la Chambre, nous attendons patiemment les réponses à ces questions précises.

Quand pouvons-nous espérer une réponse à ces importantes questions actuellement au *Feuilleton*? Si le secrétaire parlementaire a l'intention de répondre «bientôt», je lui demanderais de bien vouloir dire à la Chambre ce qu'il entend par là. Je lui demande respectueusement de bien vouloir nous donner une date limite précise pour la présentation de ces réponses.

M. McDermid: Monsieur le Président, en réponse à la question du député, j'ai parlé au solliciteur général aujourd'hui et il m'a dit que les réponses seraient fournies en temps et lieu.

M. Boudria: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a-t-il des renseignements concernant les questions que j'ai faites inscrire au *Feuilleton* il y a près de deux mois et demandant que l'on fournisse à la Chambre le relevé complet et détaillé des dépenses engendrées par l'extravagante fête de Québec connue sous le nom de Sommet irlandais. Ces questions ont été posées le 1^{er} avril 1985 et, à ce jour, le gouvernement ne nous a toujours pas fourni de réponse. Il y a plus de 50 questions qui méritent une réponse, vu l'importance du sujet. Je suis persuadé que le secrétaire parlementaire va se lever immédiatement et nous donner ces réponses.

M. McDermid: En temps et lieu.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PÊCHERIES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-32, tendant à modifier la Loi sur les pêcheries, dont le comité permanent des pêches et des forêts a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que de la motion n° 1 de M. Skelly (p. 4983).

M. le Président: Je suppose que quelqu'un va me demander de constater qu'il est 16 heures.

Une voix: Oui, monsieur le Président.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

M. le Président: Comme il est 16 heures, conformément à la décision prise par la Chambre le lundi 13 mai 1985, la séance est suspendue jusqu'à 16 h 30, heure à laquelle, je le rappelle aux députés, la Chambre prendra en considération une motion